

LES CONSCRITS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

Le mois de janvier était, anciennement, l'époque du tirage au sort, et où « l'on faisait le conscrit ». Cette locution « faire le conscrit » signifiait toute une suite de divertissements, de ripailles et de farces précédant le tirage au sort pour finir après la formalité de « la revue » ou conseil de révision. On commençait à faire le « conscrit » en «plantant les saints», opération qui consistait à clouer sur la porte de chaque maison du village, le samedi précédant la fête patronale, des images d'Epinal représentant le saint patron de la paroisse ; à chaque ménage les conscrits recevaient quelques pièces de monnaie et du vin. Il y avait les « conscrits », c'est à dire ceux qui devaient tirer au sort au mois de janvier suivant, et les « sous-conscrits » qui devaient subir le sort l'année suivante. Lors du jour du tirage, conscrits et sous-conscrits paraient, se tenant tous bras dessus bras dessous et chantant à tue-tête les chansons de circonstance, pour le chef-lieu de canton, Chaussin. Le tambour précédait le cortège, ayant lui-même devant lui celui qui « roulait la canne », et le porteur du drapeau. Les conscrits après avoir tiré leur numéro prenaient quelques consommations et revenaient au pays, les uns gais et les autres tristes, selon que l'on avait bien tiré, ou qu'on était « tombé au sort ».

A une certaine époque, le tirage au sort avait une très grande importance, les bons numéros, c'est à dire très élevés, n'étaient pas soldats, le plus haut de toute la conscription s'appelait le « laurier » ; les mauvais numéros faisaient sept années de service militaire. Plus tard, vers 1872 les bons numéros, tout en étant astreints au service militaire, ne faisaient qu'une année de présence au régiment alors que les autres étaient présents cinq ans. Les très bas numéros, « bidet » par exemple, qui équivalait au chiffre 1, étaient l'effroi des conscrits et de leurs parents, les possesseurs de ces numéros étant surtout envoyés dans la marine. Plus près de nous, en 1889, on modifiait encore la conscription et instituait le service obligatoire pour tous par la loi de trois ans, sauf toutefois certaines dispenses.

Un peu plus tard, en 1905, en supprimant le tirage au sort devenu inutile, la loi de deux ans a apporté l'égalité pour tous dans le paiement de l'impôt du sang, sans dispenses d'aucunes sortes autres que celles résultant d'incapacités physiques. Mais je reviens à nos conscrits. Avant de quitter le chef-lieu de canton, chaque conscrit achetait d'abord un « numéro », rond de papier tricolore portant le chiffre tiré, puis s'en décorait la poitrine ou le fronton de son chapeau au- quel étaient également enroulés et laissés pendants par-derrière comme une crinière, toute une brassée de rubans bigarrés; on épinglait également sur la poitrine une cocarde faite de petits rubans tricolores. Souvent aussi on achetait un bouquet que l'on piquait sur le devant du chapeau. Pendant tout le temps que « l'on roulait le conscrit », rubans, cocardes et bouquets étaient exhibés. De retour au village, les conscrits avec les sous-conscrits et les parents assistaient à un repas servi dans une auberge ; puis durant deux ou trois jours suivants les conscrits faisaient une quête à travers le village où ils recevaient des œufs, du vin, du lard, de l'argent ; pendant cette tournée ce n'était que farces et amusements, et les ménagères devaient avoir l'œil au guet lorsque les conscrits entraient dans une maison, sinon les andouilles ou saucisses pendues au plafond, les paquets d'ails, les vessies de porcs, avaient vile pris le chemin de la hotte que portait l'un des quêteurs. L'argent était partagé entre les conscrits, et les victuailles remises à l'aubergiste qui les préparait pour servir aux ripailles des futurs

soldats. Bien entendu tout le temps que durait la tournée, les conscrits étaient escortés d'un tambour et quelquefois d'un clairon dont les sonneries alternaient avec les chansons sentimentales plus ou moins harmonieuses, surtout lorsque les voix avaient crié ou chanté pendant deux jours et deux nuits, quelquefois plus. Une fois ces agapes finies, bouquet et numéro étaient soigneusement encadrés et placés sous globe. De nos jours, tant en raison de la suppression du tirage au sort, qu'en raison du service militaire ramené à une durée égale pour tous, les réjouissances des conscrits ont perdu tout leur intérêt et leur importance, adieu les trophées de rubans ! ils ont disparu. On banqueté bien encore pour le conseil de révision, mais la tournée qui suit ne dure pas plus d'un jour, le temps étant beaucoup plus précieux à notre époque qu'il ne l'était jadis.

Extrait du livre d'Ulysse Déjeux – 1910

Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France